

# Ressources

## La méthode de Préoccupation partagée (MPP)

### > Vidéos explicatives de la méthode PIKAS



### > Documents de protocoles



### > Autres ressources



## 3 temps forts à destination des élèves

- **Le 10 novembre :**  
La journée nationale de mobilisation  
« Non au harcèlement »



- **Jusqu'au 27 Janvier:**  
Concours « Non au harcèlement »



- **Durant le mois de février:**  
Safer Internet Day (S.I.D.)  
= Journée internationale pour un Internet plus sûr



**pHARe** Programme de lutte contre  
le harcèlement à l'école



Prévenir le Harcèlement et  
Agir avec Respect

**NON AU HARCÈLEMENT**

[www.nonauharcèlement.education.gouv.fr](http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr)

## Pour les adultes

### 1- Inscription sur la plateforme pHARe Intranet via ARENA

- ⇒ Enquêtes et pilotages
- ⇒ Pilotage Etablissements
- ⇒ Programme pHARe

+  Signature de la charte d'engagement

### 2- L'équipe ressource de circonscription :

- I.E.N. : Mme Dupinay
- Conseiller pédagogique: M. Rouffet
- Chargée de Mission E.M.C.: Mme Doré
- Psychologue scolaire : Mme Materna
- Enseignante spécialisée : Mme Prévost

Au sein de chaque établissement, une équipe ressource « bien-être à l'école » sera constituée.

### 4- Sensibiliser les familles et les personnels

- Présentation lors des conseils d'école, des réunions d'informations de début d'année, etc...
- Proposer des ateliers pour les parents avec l'appui de personnes ressources (infirmières, psychologues, médecins, gendarmerie etc...)
- Proposer des formations pour les personnels

Sur la plateforme pHARe: ⇒ voir Mallette Parents

## CHARTRE D'ENGAGEMENT DES ÉCOLES pHARe1

1. Mon école s'engage pour 2 ans à mettre en place le programme pHARe.
2. Mon école s'engage à s'appuyer sur l'équipe ressource de la circonscription formée par l'académie à la prise en charge des situations de harcèlement.
3. Mon école prévoit un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement.
4. Mon école s'engage à mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les personnels.
5. Mon école s'engage à participer aux temps forts : concours NAH, Journée NAH, Safer Internet Day.
6. Mon école s'engage à dispenser les 10 h d'apprentissages annuelles aux élèves du CP au CM2.

## Pour les élèves

3 – Mise en place d'un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement dans chaque établissement.

Sur la plateforme pHARe:

- ⇒ Voir espace documentaire
- ⇒ Formation ⇒ Modules 3 et 5

Travailler avec la Méthode de Préoccupation Partagée (MPP)

5 – Participation aux 3 temps forts chaque année.

- **Le 10 novembre:** la journée nationale de mobilisation « Non au harcèlement »
- **Jusqu'au 27 Janvier :** Concours « Non au harcèlement »
- **Durant le mois de février :** Safer Internet Day = journée internationale pour un Internet plus sûr

6 – Dispenser 10h d'apprentissages

Pouvant être déduites sur les 36h annuelles dédiées à l'EMC, mais également en projet interdisciplinaire (E.P.S., en arts, en littérature, ...)

Différents thèmes peuvent être abordés :

-le respect, la tolérance, l'empathie, les relations aux autres, l'estime de soi, le handicap, la différence, l'égalité fille/garçon, le racisme, les réseaux sociaux, la relation aux médias, les fake-news, l'hyperconnexion, les écrans ,l'autonomie numérique...

Sur la plateforme pHARe: ⇒ voir Mallette « 10h »